

Date de convocation :
27/03/2026

Date d'affichage :
27/03/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : **15**

En exercice : **15**

Présents : **15**

Procurations : **0**

Votants : **15**

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, ANDRÉ Dominique, LALLEMAND Sylvette, AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : -

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-025– Désignation des délégués au conseil d'administration de l'EHPAD de Courson

En application de l'article art. L 2121-21 du CGCT, le conseil municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret.

Mme le Mairie informe le conseil que 3 représentants de la commune siègent au conseil d'administration, dont le maire qui en est président de droit, et qu'il est donc nécessaire de désigner 2 représentants.

Après un appel à candidature Mme Jacqueline SUMEREAU et Mme Sandrine HOUPERT se portent candidates.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du maire,

après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE Mme Jacqueline SUMEREAU et Mme Sandrine HOUPERT** en tant que délégués au conseil d'administration de l'EHPAD de Courson pour la durée du mandat.

- **CHARGE** le Maire d'accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

*Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT*



République Française - Département de l'Yonne
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE COURSON LES CARRIERES (89560)

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le 07/04/2026
ID : 089-218901254-20260402-D2026_026-DE

Date de convocation : 27/03/2026
Date d'affichage : 27/03/2026

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Nombre de conseillers
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 0
Votants : 15

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, ANDRÉ Dominique, LALLEMAND Sylvette, AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : -

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-026– Désignation des délégués à la Fédération des Eaux de Puisaye Forterre

En application de l'article art. L 2121-21 du CGCT, le conseil municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret.

Mme le Maire informe le conseil qu'il convient de procéder à l'élection des deux délégués titulaires et des deux délégués suppléants qui représenteront la commune au sein du comité de territoire de l'Est dont elle dépend, et que l'ensemble des délégués du territoire considéré désignera les délégués devant siéger au comité syndical de la Fédération Eaux Puisaye-Forterre.

Après un appel à candidature M. Emmanuel FAUCHEUX et M. David CHERBUIN se portent candidats pour être délégués titulaires communaux élus au comité de territoire de l'Est,

Et

M. Maxence FLORENTIN et M. Dominique ANDRÉ se portent candidats pour être délégués suppléants communaux au comité de territoire de l'Est.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du maire,

après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DESIGNER M. Emmanuel FAUCHEUX et M. David CHERBUIN comme délégués communaux titulaires élus au sein du comité de territoire de l'Est,

- DESIGNER M. Maxence FLORENTIN et M. Dominique ANDRÉ comme délégués communaux suppléants au sein du comité de territoire de l'Est,

- AUTORISER le Maire à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT



République Française - Département de l'Yonne
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE COURSON LES CARRIERES (89560)

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le 07/04/2026
ID : 089-218901254-20260402-D2026_027-DE

Date de convocation : 27/03/2026
Date d'affichage : 27/03/2026

Nombre de conseillers
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 0
Votants : 15

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, ANDRÉ Dominique, LALLEMAND Sylvette, AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : -

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-027- Désignation des délégués au Syndicat Départemental des Energies de l'Yonne - SDEY

En application de l'article art. L 2121-21 du CGCT, le conseil municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret.

Le Syndicat Départemental d'Energies de l'Yonne (SDEY) est propriétaire des réseaux basse et moyenne tension. Il gère les réseaux électriques et gaz. Il a également d'autres missions : éclairage public, achat d'énergie, optimisation énergétique, installation bornes de charge pour véhicules électriques.

Le SDEY a divisé le département en huit commissions locales d'énergies (CLÉ), dont le rôle est de diffuser les informations du syndicat sur leurs territoires respectifs et d'organiser la programmation des travaux de l'année à venir à partir de la remontée des besoins des communes.

Mme le Maire informe le conseil qu'il y a lieu de désigner pour la durée du mandat 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour représenter la commune au sein de la Commission locale de l'Energie de Puisaye Forterre Vallée de l'Yonne dont la commune fait partie.

Après un appel à candidature M. Emmanuel FAUCHEUX se porte candidat en tant que délégué titulaire
Et

M. Maxence FLORENTIN se porte candidat en tant que délégué suppléant.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du maire,
après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DESIGNNE, pour la durée du mandat, au SDEY au sein de la Commission Locale de l'Energie de Puisaye Forterre Vallée de l'Yonne :

- M. Emmanuel FAUCHEUX en tant que délégué titulaire,

- M. Maxence FLORENTIN en tant que délégué suppléant.

- CHARGE le Maire d'accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT



République Française - Département de l'Yonne
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE COURSON LES CARRIERES (89560)

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le 07/04/2026
ID : 089-218901254-20260402-D2026_028-DE

Date de convocation :
27/03/2026

Date d'affichage :
27/03/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Procurations : 0

Votants : 15

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, ANDRÉ Dominique, LALLEMAND Sylvette, AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : -

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-028- Fixation de la liste des noms en vue de la nomination des membres de la Commission Communale des Impôts Directs

Une commission communale des impôts directs est instituée dans chaque commune, elle intervient surtout en matière de fiscalité directe locale. Son rôle est consultatif. Celle-ci est présidée par le maire.

Mme le Maire indique que le conseil municipal doit arrêter une liste de 24 personnes parmi lesquels les commissaires, 6 titulaires et 6 suppléants, seront ensuite désignés par la Directrice départementale des finances publiques.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du maire,
après en avoir délibéré,
au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,
-ARRÊTE la liste suivante :

- | | |
|-----------------------------|---------------------------|
| - M. Jean HUEBRA | - M. Sylvain AIRAULT |
| - M. Emmanuel FAUCHEUX | - M. David CHERBUIN |
| - Mme Sandrine HOUPERT | - Mme Emilie ROBINOT |
| - M. Dominique ANDRÉ | - Mme Jacqueline SUMEREAU |
| - Mme Sylvette LALLEMAND | - Mme Anaïs BAU-ROUSSEAU |
| - Mme Julie BOULMEAU | - M. Frédéric VASSENT |
| - Mme Corinne CHOPARD-ANDRÉ | - M. Maxence FLORENTIN |
| - M. José DE OLIVEIRA | - M. Grégory CHARLIER |
| - M. Romain CHERBUIN | - Mme Inès ADJAOU |
| - M. Séverin YVERNEAU | - Mme Julie FLEURY |
| - Mme Emily PARMENTIER | - Mme Inès SOUALEM |
| - M. Antoine TOFFOLI | - Mme Claire LAVANDIER |

- CHARGE le Maire d'accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.



*Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT*

République Française - Département de l'Yonne
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNE DE COURSON LES CARRIERES (89560)

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le 07/04/2026
ID : 089-218901254-20260402-D2026_029-DE

SLOW

Date de convocation :
27/03/2026

Date d'affichage :
27/03/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Procurations : 0

Votants : 15

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, ANDRÉ Dominique, LALLEMAND Sylvette, AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : -

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-029- Désignation des garants pour les bois soumis au régime forestier de l'Office Nationale des Forêt - ONF

En application de l'article art. L 2121-21 du CGCT, le conseil municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret.

Mme le Mairie informe le conseil que 3 garants doivent être désigner parmi les conseillers.

Après un appel à candidature M. Dominique ANDRÉ, Mme Jacqueline SUMEREAU et M. Maxence FLORENTIN se portent candidats.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du maire,
après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- **DESIGNE M. Dominique ANDRÉ, Mme Jacqueline SUMEREAU et M. Maxence FLORENTIN** en tant que garants pour les bois soumis au régime forestier de l'ONF pour la durée du mandat,
- **CHARGE** le Maire d'accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

*Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT*



Date de convocation :
27/03/2026

Date d'affichage :
27/03/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Procurations : 0

Votants : 15

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, ANDRÉ Dominique, LALLEMAND Sylvette, AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : -

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-030- Désignation des représentants de la commune auprès du Syndicat à Vocation Scolaire de Courson - SYVOSC

En application de l'article art. L 2121-21 du CGCT, le conseil municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret.

Mme le Mairie informe le conseil que 2 représentants titulaires et 2 représentants suppléants doivent être désigner parmi les conseillers pour représenter la commune au sein du SyVoSc.

Après un appel à candidature M. Frédéric VASSENT et Mme Sandrine HOUPERT se portent candidats en tant que représentants titulaires,

Et

Mme Corinne CHOPARD-ANDRÉ et Mme Sylvette LALLEMAND se portent candidates en tant que représentants suppléants.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du maire,
après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DESIGNER au SyVoSc de Courson, pour la durée du mandat :

- **M. Frédéric VASSENT et Mme Sandrine HOUPERT** en tant que représentants **titulaires**,

- **Mme Corinne CHOPARD-ANDRÉ et Mme Sylvette LALLEMAND** en tant que représentants **suppléants**.

- CHARGER le Maire d'accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

*Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT*



République Française - Département de l'Yonne
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNE DE COURSON LES CARRIERES (89560)

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le 07/04/2026

ID : 089-218901254-20260402-D2026_031-DE

SLOW

Date de convocation :
27/03/2026

Date d'affichage :
27/03/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Procurations : 0

Votants : 15

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, ANDRÉ Dominique, LALLEMAND Sylvette, AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : -

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-031- Désignation des délégués à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées - CLECT

En application de l'article art. L 2121-21 du CGCT, le conseil municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret.

La Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT) a pour principale mission de procéder à l'évaluation des charges liées aux transferts de compétences entre communes et intercommunalité (communauté ou métropole) ayant opté pour la fiscalité professionnelle unique (FPU).

Son rôle principal est d'évaluer le coût des compétences transférées ou rétrocédées, afin que les organes de décision des communes et de l'EPCI puissent en tirer les conclusions par voie de délibération sur le montant des attributions de compensation.

La CLECT se compose de représentants de chaque commune membre de l'EPCI.

Mme le Mairie informe le conseil qu'il y a donc lieu de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant pour siéger au sein de la CLECT pour la durée du mandat.

Après un appel à candidature Mme Maryline THIEULENT se porte candidate en tant que délégué titulaire,

Et

M. Sylvain AIRAULT se porte candidat en tant que délégué suppléant.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du maire,

après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DESIGNNE en tant que représentant de la commune pour la durée du mandat au sein de la CLECT :

- **Mme Maryline THIEULENT** en tant que délégué titulaire,

- **M. Sylvain AIRAULT** en tant que délégué suppléant.

- CHARGE le Maire d'accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.



Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT

Date de convocation :
27/03/2026

Date d'affichage :
27/03/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Procurations : 0

Votants : 15

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, ANDRÉ Dominique, LALLEMAND Sylvette, AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : -

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-032- Désignation d'un correspondant défense

En application de l'article art. L 2121-21 du CGCT, le conseil municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret.

Le correspondant Défense est le relais des informations relatives aux questions de Défense auprès du Conseil municipal et des habitants de la commune en les orientant, le cas échéant, vers les relais professionnels pouvant les renseigner sur les carrières militaires, le volontariat et la réserve militaire.

Mme le Maire informe qu'il y a lieu de désigner 1 correspondant défense.

Après un appel à candidature M. Dominique BREUILLÉ se porte candidat en tant que correspondant défense.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du maire,
après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DESIGNER **M. Dominique BREUILLÉ** en tant que correspondant défense pour la durée du mandat.

- CHARGER le Maire d'accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.



Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT

République Française - Département de l'Yonne
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
COMMUNE DE COURSON LES CARRIERES (89560)

Envoyé en préfecture le 07/04/2026
Reçu en préfecture le 07/04/2026
Publié le 07/04/2026
ID : 089-218901254-20260402-D2026_033-DE

SLO

Date de convocation :
27/03/2026
Date d'affichage :
27/03/2026

Nombre de conseillers
Afférents au Conseil
Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 0
Votants : 15

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, ANDRÉ Dominique, LALLEMAND Sylvette, AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : -

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-033 – Désignation des délégués au Comité National d'Action Sociale - CNAS

En application de l'article art. L 2121-21 du CGCT, le conseil municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret.

Depuis le 1^{er} janvier 2025 la commune adhère au CNAS qui est un dispositif d'action sociale de qualité permettant de renforcer la reconnaissance des salariés et l'attractivité de la collectivité en mettant en place une Action Sociale en faveur du personnel actif et retraité de la commune.

Afin de représenter le CNAS auprès des bénéficiaires de la collectivité et de représenter la collectivité auprès des instances du CNAS, Mme le Maire informe les conseillers qu'il y a lieu de désigner pour la durée du mandat 1 délégué élu et 1 délégué agent.

Après un appel à candidature Mme Corinne CHOPARD-ANDRÉ se porte candidate en tant que délégué élu, Et le Maire propose Mme Charlotte TOSO en tant que délégué agent.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire, après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DESIGNÉ Mme Corinne CHOPARD-ANDRÉ, membre de l'organe délibérant, en qualité de délégué élu notamment pour représenter la commune de Courson les Carrières au sein du CNAS.

- DESIGNÉ Mme Charlotte TOSO, membre du personnel bénéficiaire du CNAS en tant que délégué agent notamment pour représenter la commune de Courson les Carrières au sein du CNAS et en tant que correspondant, relais de proximité entre le CNAS, l'adhérent et les bénéficiaires.

- CHARGE le Maire d'accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT



Date de convocation :
27/03/2026

Date d'affichage :
27/03/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Procurations : 0

Votants : 15

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, ANDRÉ Dominique, LALLEMAND Sylvette, AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : -

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-034- Création des comités communaux et désignation de leurs membres

En application de l'article art. L 2121-21 du CGCT, le conseil municipal décide de ne pas procéder au scrutin secret.

Mme le Maire propose de créer les 5 comités consultatifs suivants :

- Comité consultatif TRAVAUX,
- Comité consultatif AFFAIRES SCOLAIRES,
- Comité consultatif BOIS,
- Comité consultatif COMMUNICATION – FÊTES et CÉRÉMONIES,
- Comité consultatif ACTIONS SOCIALES,
- Comité consultatif INNOVATION.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire,

après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- VALIDE la création des 6 comités consultatifs tels que définis ci-dessus.

- DÉSIGNENT pour chacun d'eux les membres suivants :

- Comité consultatif TRAVAUX – Responsable Maxence FLORENTIN

Membres extérieurs : M. René FAUCHEUX, M. Didier GEORGES, M. Christian RIOU, M. Romain CHERBUIN, Mme Claire LAVANDIER, M. Pascal RAMEAU.

Membres du conseil municipal : M. Dominique ANDRÉ, M. David CHERBUIN, Mme Anaïs BAU-ROUSSEAU, M. Dominique BREUILLÉ.

- Comité consultatif AFFAIRES SCOLAIRES – Responsable Frédéric VASSENT

Membres extérieurs : Mme RUFFLOCH Valérie, Mme Claire LAVANDIER, Mme Julie FLEURY, les représentants des parents d'élèves des écoles de Courson.

Membres du conseil municipal : Mme Sandrine HOUPERT, Mme Julie BOULMEAU, Mme Anaïs BAU-ROUSSEAU.

- Comité consultatif BOIS – Responsable Dominique ANDRÉ

Membres extérieurs : M. THIEULENT Jean-Luc, M. Pascal RAMEAU.

Membres du conseil municipal : M. Maxence FLORENTIN, M. Emmanuel FAUCHEUX.

- Comité consultatif COMMUNICATION – FÊTES et CÉRÉMONIES – Responsable Corinne CHOPARD-ANDRÉ

Membres extérieurs : Mme Claire LAVANDIER, Mme Inès ADJAOUD.

Membres du conseil municipal : M. Frédéric VASSENT, M. Sylvain AIRAULT, Mme Sandrine HOUPERT, M. David CHERBUIN, Mme Jacqueline SUMEREAU, Mme Sylvette LALLEMAND.

- Comité consultatif ACTIONS SOCIALES – Responsable Corinne CHOPARD-ANDRÉ

Membres extérieurs : -

Membres du conseil municipal : Mme Maryline THIEULENT, Mme Jacqueline SUMEREAU, Mme Sylvette LALLEMAND.

Envoyé en préfecture le 07/04/2026

Reçu en préfecture le 07/04/2026

Publié le 07/04/2026

ID : 089-218901254-20260402-D2025_02-DE

- Comité consultatif INNOVATION – Responsable Sylvain AIRAULT

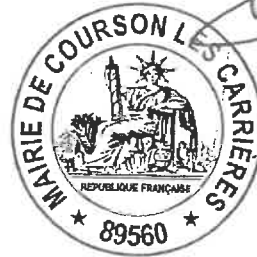
Membres extérieurs : -

Membres du conseil municipal : Mme Maryline THIEULENT, Mme Corinne CHOPARD-ANDRÉ, Mme Jacqueline SUMEREAU, Mme Julie BOULMEAU, Mme Emile ROBINOT, M. Dominique BREUILLÉ.

- CHARGE le Maire d'accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

*Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT*



Date de convocation :
27/03/2026

Date d'affichage :
27/03/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Procurations : 0

Votants : 15

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, ANDRÉ Dominique, LALLEMAND Sylvette, AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : -

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-035-- Espace Public Numérique de Courson – Renouvellement de la convention de prestation de service

Mme le Maire informe les conseillers que la convention de prestation de service pour l'espace public numérique signé avec M. Luc FAUCHEUX, auto-entrepreneur, arrive à expiration le 1^{er} juin 2026.

Elle propose de repasser une convention de service avec M. Luc FAUCHEUX à compter du 1^{er} juin 2026 et jusqu'au 31 décembre 2031.

Le projet de convention a été envoyé à l'ensemble des conseillers.

Mme le Maire précise qu'en tant qu'auto-entrepreneur M. Luc FAUCHEUX n'est pas soumis à la TVA, les tarifs indiqués HT dans le projet de convention correspondent donc au net à payer.

Elle présente ensuite la nouvelle convention qui prévoit une intervention de 6 heures par semaine à l'Espace Public Numérique réparties sur 2 permanences les mardis de 14 h à 17 h et les vendredis de 14 h à 17 h.

Elle indique que M. Luc FAUCHEUX peut également intervenir, uniquement à la demande, auprès de la mairie et des écoles en cas de soucis informatiques.

Elle présente ensuite les tarifs appliqués :

- Fonctionnement de l'Espace Public Numérique : un forfait de 106,58 € par semaine.
- Prestation à la demande : 35,53 € /heure.

Ceux-ci seront révisés au 1^{er} janvier de chaque année suivant l'évolution du taux horaire du SMIC (valeur au 01/01/2026 : 12,02 €).

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire,

après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- DECIDE de repasser une convention de prestation de service avec M. Luc FAUCHEUX pour l'espace public numérique et les prestations à la demande selon les conditions détaillées ci-dessus,
- AUTORISE le Maire à signer la convention correspondante,
- DIT que les crédits correspondants seront inscrits au budget 2026.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les Carrières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.



Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT

Date de convocation :
27/03/2026

Date d'affichage :
27/03/2026

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil
Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 15

Procurations : 0

Votants : 15

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, ANDRÉ Dominique, LALLEMAND Sylvette, AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : -

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-036- Approbation du reversement du produit de la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance

Considérant que les EPCI à fiscalité propre auxquels les communes n'ont pas transféré la totalité de la compétence voirie doivent reverser à leurs communes membres une partie du produit qu'ils ont perçu au titre de la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance.

Le conseil communautaire de la CCPF, par délibération du 29/01/2026, a fixé à 101 779 €, soit 100% du produit perçu à ce titre, le montant global du reversement à effectuer au profit des communes membres.

Il a également approuvé la part attribuée à chaque commune, part déterminée selon les critères suivants :

- La proportion de la compétence « voirie » restant exercée par la commune, soit 100%,
- La longueur de voirie en mètre dont la commune conserve la charge

Pour la Commune de Courson ce montant s'élève à 1 241,16 € pour 24 572 m de voirie.

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire,

après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE le montant du reversement de la taxe sur l'exploitation des infrastructures de transport de longue distance de 1 241,16 € pour la commune de Courson-les-Carières, tel que proposé par la Communauté de communes de Puisaye-Forterre dans sa délibération n°013/2026 du 29 janvier 2026.

- AUTORISE Mme le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les-Carières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT



Date de convocation : 27/03/2026
Date d'affichage : 27/03/2026
Nombre de conseillers
Afférents au Conseil Municipal : 15
En exercice : 15
Présents : 15
Procurations : 0
Votants : 15

Séance du 02 avril 2026

L'an deux mil vingt-six, le jeudi deux avril à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Maryline THIEULENT, Maire.

Présents : Mme THIEULENT Maryline, M. VASSENT Frédéric, Mme CHOPARD-ANDRÉ Corinne, M. FLORENTIN Maxence, Mme SUMEREAU Jacqueline, M. BREUILLÉ Dominique, ANDRÉ Dominique, LALLEMAND Sylvette, AIRAULT Sylvain, M. FAUCHEUX Emmanuel, Mme BOULMEAU Julie, Mme ROBINOT Emilie, Mme BAU-ROUSSEAU Anaïs, Mme HOUPERT Sandrine, M. CHERBUIN David.

Absents avec pouvoir : -

Absents non excusés : -

Secrétaire de séance : M. VASSENT Frédéric

D2026-037- Approbation d'une attribution de compensation dérogatoire.

Le conseil communautaire de la CCPF, par délibération du 29/01/2026, a approuvé les montants dérogatoires d'attribution de compensation proposés par la CLECT.

Pour 2026 le montant attribué à la Commune de Courson s'élève à 145 970, 00 €. *Même montant qu'en 2025.*

LE CONSEIL MUNICIPAL, sur proposition du Maire,
après en avoir délibéré,

au scrutin à main levée, à l'unanimité des membres présents ou représentés,

- APPROUVE le montant dérogatoire d'attribution de compensation de 145 970,00 € pour la commune de Courson-les-Carières, tel que proposé par la CLECT dans son rapport établi le 09 décembre 2024.
- AUTORISE Mme le Maire ou son représentant à signer tous documents afférents à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, au scrutin à main levée, à Courson-les-Carières, les jours, mois et an que dessus et ont signé tous les membres présents.

*Pour copie conforme,
Le Maire, Maryline THIEULENT*

